

## Les enfants

Edna Bérubé

*Collaboration spéciale*

Un jour une femme qui portait un enfant dans ses bras, se présente devant le poète Gibran et lui demande de parler des enfants. Le poète leur dit dans des termes à peu près semblables : “ Vos enfants ne vous appartiennent pas. Vos enfants vous sont prêtés afin que vous les meniez plus loin que la route où vous êtes rendus et plus haut

que le sommet que vous avez atteint. Vos enfants sont appelés à vous dépasser, à être meilleur que vous, et cela vous honore qu'ils puissent toucher de si hautes cimes.”

À vos enfants, donnez le meilleur de votre amour : le don donne des ailes à celui qui le reçoit. Vous pouvez partager des idées avec vos enfants, mais vous ne pouvez leur imposer les vôtres. Car ils ont une âme personnelle, unique, projetée vers l'avant, que vous ne pouvez habiter. Ne tentez pas de les faire comme vous.

## Confidentialité, rumeurs et trahison.

Jean Guy Pelletier

*Le Saumonois*

À la dernière session du Conseil municipal, sur décision partagée, les membres du Conseil ont adopté une déclaration de confidentialité concernant la teneur de leurs discussions en comité de travail. On ne peut qu'espérer que cette résolution tienne. Tout ce qui peut réduire l'alimentation au fleuve de rumeurs qui alimente la controverse au sein du Conseil à Lac-au-Saumon est plus

que bienvenu. Ce qui nous amène à... ce geste : quelqu'un trahi une conversation privée en dévoilant la teneur à une tierce partie, avec l'objectif certain de créer la discorde. Une discussion privée ou sous couvert de la confidentialité devient-elle publique le jour ou une des parties en brise le sceau ? Ce qui est privé au départ ne le reste-t-il pas ? Le mal saurait-il prévaloir sur le bien ? La trahison sur le caractère unique d'une parole partagée entre deux personnes, entre plusieurs qui ont convenu au préalable du caractère confidentiel de leur échange, et ce, quel que puisse être le ou les sujets abordés ? A vous de juger.

## Carnaval de Lac-au-Saumon

Lac-au-Saumon—Le carnaval 2005 de Lac-au-Saumon se mettra en branle du 4 au 12 février prochain. Le comité des fêtes du centenaire désire convier toute la population à prendre part aux différentes activités. Au programme : spectacle d'ouverture, souper spaghetti bénéfique, déjeuner musical avec harmonie vocale, tournoi de hockey, tournoi de carte, soirée théâtre. Le programme détaillé paraîtra le 26 janvier dans la Brise-du-Lac

## Remerciements

Le résident de Lac-au-Saumon qui, le 6 janvier dernier a composé le 911 en raison d'un feu de cheminée, désire remercier les pompiers Ghyslain Paradis, Jean Dumoulin, Claude Cummings et Nicolas Thériault pour leur dévouement, leur promptitude et leur efficacité. Chapeau!

Claude Daigle et Angèle Perron désirent remercier chaleureusement les gens du Lac-au-Saumon pour l'aide et le support apporté lors de l'incendie de leur résidence.

## Le brulot

Marc Thériault

*Le Saumonois*

En 1898, la compagnie Paradis et frères de Lac-au-Saumon, mettait en service un bateau à aubes actionnées par un moteur à vapeur, afin de haler les estacades de billots qui flottaient sur le lac et ainsi les apporter près des convoyeurs d'entrée du moulin, alors situé le long du ruisseau Hamilton près de la route 132 actuelle. Une embarcation similaire, mais aux lignes plus élancées lui fit place quelques années plus tard, mais était toujours actionnée avec le même principe. Le nouveau bateau était surnommé “ Brulot ” en raison des étincelles que crachait sa cheminée et qui menaçait constamment de le faire flamber, ainsi que ses opérateurs. Le livre du centenaire contient une photo assez distante de ce bateau. Si des gens possèdent des photos ou quelque information sur cette embarcation, vous pouvez contacter Marc Thériault au 778-3100. On tente de monter un dossier complet sur ce bâtiment à l'occasion des célébrations entourant le centenaire.

## La Foire des villages : une foire pas ordinaire

Chantale Lavoie

*Animatrice rurale*

Pour une seconde fois, une délégation représentera la MRC de La Matapédia à ce grand événement d'envergure nationale qui se tiendra au Marché Bonsecours de Montréal au début de février 2005. L'objectif général de l'activité est de faire le pont entre le monde rural et le monde urbain québécois, de valoriser et promouvoir la ruralité, ses potentiels économiques et humains ainsi que la qualité de vie qu'elle offre. Elle rassemble, pour une fin de semaine intensive, les instances les mieux habilitées et les plus enthousiastes à mener cette vaste opération de séduction auprès des urbains.

Pour la délégation matapédiennne, l'objectif est simple : inciter les urbains à venir s'établir dans La Matapédia et ce, en misant sur la qualité de vie de notre région. Concrètement, sur les lieux, une représentation en paysage de notre région servira de toile de fonds aux Matapédiens et Matapédiennes qui seront des porte-parole de la qualité de notre milieu aux quelques 6 000 visiteurs attendus à la Foire. De plus, un suivi sera effectué auprès des personnes ayant manifestés un intérêt à venir vivre dans La Matapédia. Un accompagnement dans toutes les étapes de leur établissement leur sera assuré. D'ailleurs, le CLD de La Matapédia travaille actuellement à l'élaboration d'une politique d'accueil qui servira d'amorce à cette démarche.

Pour information: Dave Lavoie CLD de La Matapédia 629-4212 poste 24

# DOSSIER

## Quotes-Parts - Première partie

Jean Guy Pelletier  
Le Saumonois

2004 aura été l'année de toutes les découvertes en matière de gestion municipale. Parmi celles qui furent les plus surprenantes figurent les «quotes-parts» que notre municipalité paie à la MRC et que l'on affiche comme

dépenses incompressibles au budget – 158 970\$ coûts 2005. Ce terme «incompressible» est inapproprié, et dans le contexte, démoralisant pour le contribuable. Comment une dépense peut-elle être ou devenir incompressible ? Ou comme au dire du maire, en séance publique le 10 janvier, ÊTRE «depuis toujours et pour toujours». Fatalisme. Sur le budget 2005, une addition de montants de 868 066\$ sur le total budgété de 1 267 011\$, 68% sur l'ensemble. Tout est compressible, il suffit d'en avoir la volonté et d'y mettre la pres-

sion suffisante. L'analyse des quotes-parts sous l'angle des modes de calcul pour déterminer la part de chaque municipalité à cet effort de financement particulier, donne des résultats plutôt étonnants. Il y a trois façons de déterminer la part de chacun en fonction des services rendus (nous devrions dire disponibles) : la richesse foncière uniformisée (RFU), la population et le nombre d'utilisateurs-(méthode uniquement utilisée ici dans le calcul de la part que nous payons pour l'usage de la piscine d'Amqui).

Quelques exemples - chiffres 2004

	Mode de détermination	MRC	Lac au Saumon % de la Q.P.	Facture Budget total	Utilisateurs %de nombre total
Transport adapté	RFU	593 163 635\$	38 890 837\$ 6,4%	2095\$ (6,4%) 31 500\$	3,47%
Écocentre	Population	15 608	1588	14 940\$ (10,2%)	2,8%
	Municipalités participantes	10	10,2%	146 830\$	

Dans tous les cas d'analyse, il s'avère que nous payons plus que pour l'usage que nous en faisons. Qui en profite ? Les villes centres. Pourquoi ? Ainsi, par exemple, Amqui paie 37% en quote-part pour le transport adapté mais sa population en fait usage pour 61%, comparativement, nous payons 6,4% de la facture pour le service, que nous utilisons à

hauteur de 3,47%. En session spéciale du conseil en novembre dernier à la question de savoir qui déterminait le mode calcul pour établir la part de chacun, on nous a répondu que ce sont les maires. A la session du conseil le 10 janvier on a déclaré que si nous n'utilisons pas les services, comme ceux du CLD pour ne nommer que celui-là, on n'avait qu'à

s'en prendre à nous, que le service était là, comme la facture, et qu'elle l'était pour toujours !. Pourquoi ? Qui a avantage à perpétuer ce système ici à Lac-au-Saumon ?

Dans un prochain article Le Saumonois tente des réponses.

### Nouvelles brèves

- Une importante rencontre d'information sur la mise sur pied de coopératives de services se tiendra mercredi le 26 janvier à 18hrs30 à la bibliothèque municipale.
- Le Saumonois est à la recherche de conteurs. Si vous avez ce talent, contactez-nous, nous préparons un événement pour février.

## PUBLICITÉ

<p><b>Auberge du Lac</b></p> <p><b>Robert Dompierre, prop.</b> 281, rue Saint-Edmond Lac-au-Saumon (Québec) Téléphone: (418) 778-3548</p> <p><b>Maintenant ouvert le dimanche à compter de 13:00 heure</b></p>	<p>Cet espace vous appartient À vous Ou à votre compétiteur</p> <p>5.00\$/parution 15.00\$/quatre</p>	<p><b>CARQUEST</b> Atelier de réparation Alternateur Démarrateur Vérification de Batteries <b>778 3735</b> Roussel Pièces Auto Électrique</p>
<p><b>Clinique Soins de Pieds Sandy T. Gauthier enr.</b> Infirmière auxiliaire en soins des pieds</p> <p>Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec OIIAQ no : 35785 AIIASP no : 00-23 Sur rendez-vous Tél.: 778-5800</p> <p>17, rue du Rosaire, Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0</p>	<p><b>Desjardins</b> Caisse populaire Desjardins de Lac-au-Saumon</p> <p><b>Diane Caron</b> Directrice générale</p> <p>15, rue Rioux, C. P. 280 Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0 (418) 778-5835 Télécopieur : (418) 778-3157 diane.h.caron@desjardins.com</p>	<p><b>Sylvie HÉDOU</b> Agte Ext. LA VOYAGERIE DE LA BAIE Tél et Fax: 1 (418) 778 5902</p> <p><b>Réservez vos places au soleil !</b></p> <p>voyages@globetrotter.net Ext.1866 788-2209</p>